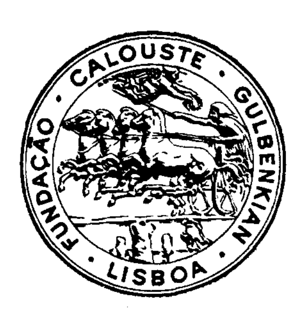
ARMENIAN LIBRARY OF THE CALOUSTE GULBENKIAN FOUNDATION
BIBLIOTHÈQUE ARMÉNIENNE DE LA FONDATION CALOUSTE GULBENKIAN
ՀԱՅԿԱԿԱՆ ՄԱՏԵՆԱԴԱՐ ԳԱԼՈՒՍՏ ԿԻՒԼՊԷՆԿԵԱՆ ՀԻՄՆԱՐԿՈՒԹԵԱՆ

ARMENIAN STUDIES
ÉTUDES ARMÉNIENNES
IN MEMORIAM HAÏG BERBÉRIAN

DICKRAN KOUYMJIAN
Editor



CALOUSTE GULBENKIAN FOUNDATION
1986

L'ARMÉNIE ET LA CONQUÊTE ARABE

ARAM TER-GHÉVONDIAN

Les Arabes firent leur apparition alors que l'Arménie se trouvait partagée entre Byzance et la Perse sassanide. Il est vrai qu'elle était gouvernée par des princes arméniens respectivement désignés par les Grecs ou les Perses. Dès 629, les gouverneurs de l'Arménie byzantine, où entrait la majeure partie du haut-plateau arménien (entièrement les provinces de Turuberan, de Haute-Arménie, de IVe Arménie, de Taykʻ et presque tout l'Ayrarat), portaient le titre de «*išxan* (ou patrice) d'Arménie». Le premier fut Mžež Gnuni (629-635), auquel succéda Davitʻ Saharuni (635-639) (1). Le territoire soumis à la Perse avait pour gouverneur un marzban qui se tenait à Dvin (Duin) et dont l'autorité s'étendait principalement à une partie de l'Ayrarat, aux provinces de Vaspurakan, de Siwnikʻ et d'Arcax, ces deux dernières provinces constituant une unité autonome qui se voulait indépendante du marzban.

La défaite de Byzance près de Yarmūk en 636 et celle de la Perse sassanide à Qādisiyyah en 637 favorisèrent la réunification de l'Arménie qu'entreprit Tʻēodoros Ṙštuni, promu *išxan* d'Arménie par les *naxarar* arméniens à la suite de Davitʻ Saharuni.

La Haute-Mésapotamie conquise (639-640) (2), les Arabes, dirigés par ʻIyād ibn Ghanm, envahirent l'Arménie une première fois vers l'été 640. C'est alors que l'empereur de Byzance, Constant II, reconnut Tʻēodoros Ṙštuni comme patrice d'Arménie.

Les Arabes pénétrèrent encore en Arménie en 642-643 et en 650 à travers l'Atropatène sans rencontrer de résistance sérieuse de la part

(1) *Histoire d'Héraclius par l'évêque Sebêos*, tr. par F. Macler, Paris, 1904, pp. 93-4.

(2) Balādhurī, *Kitāb futūh al-buldān*, éd. M. J. de Goeje, Leyde, 1866, pp. 172-176.

des Arméniens, gênés par Procope, commandant de l'Armée byzantine en Arménie, hostile à l'*išxan* d'Arménie.

Face à cette situation, Tʿēodoros Ṙštuni adopta une politique nouvelle autonome, à laquelle ses successeurs demeurèrent fidèles durant tout le VIIe siècle. L'Arménie ne pouvait garder son autonomie politique que moyennant une soumission formelle au Califat arabe. Le traité conclu entre l'*išxan* d'Arménie, Tʿēodoros Ṙštuni et le puissant gouverneur de Syrie Muʿāwiya (plus tard calife) transformait l'Arménie en un état semi-indépendant, ne payant qu'un tribut annuel infime, fixé par les Arméniens eux-mêmes (3).

Ce traité fut pour un temps oublié en 652 lorsque l'Arménie devint la proie de l'empereur Constant II qui, à la tête d'une armée de 100.000 hommes, prit la ville de Karin (Théodosiopolis). Dvin subit le même sort et Constant y pénétra s'aidant d'une armée de 20.000 hommes. Il contraignit les Arméniens à célébrer la messe en la cathédrale St. Grégoire, selon le rite grec. Néanmoins, Constant se retira d'Arménie bredouille, n'y laissant qu'une garnison commandée par Maurianos.

Tʿēodoros Ṙštuni harcela une partie de l'armée byzantine jusqu'à Trébizonde, après quoi le calife le restitua dans son titre d'*išxan* d'Arménie. Il lui offrit une bannière en fils d'or en même temps qu'il lui reconnut le droit d'entière suzeraineté en Géorgie et dans les provinces caspiennes jusqu'à Čora Pahak (au sud de Derbend), c'est-à-dire dans les territoires qui constituèrent plus tard l'*ostikanutiʿwn* (gouvernement) de l'Armīniya arabe.

Maurianos se tenait encore en Ayrarat, et Ḥabīb Ibn Maslama (4), que ses victoires en Haute-Mésopotamie et en Asie Mineure contre les Grecs avaient rendu célèbre, fut dépêché en Arménie. La maladie ayant obligé Tʿēodoros Ṙštuni à se retirer à Ałtʿamar, Ḥabīb en profita pour pénétrer en Arménie en conquérant et rompre le traité de 652. Il fit part aux habitants de Dvin d'un édit dont le texte s'est conservé chez l'historien arabe Balādhurī (5).

Pour l'historiographie arabe officielle, l'Arménie après cette invasion (6), ne peut être considérée que comme un pays conquis. En

(3) Sebēos, p. 133.

(4) Balādhurī, pp. 197-201.

(5) Balādhurī, p. 200.

(6) M. Ghazarian, *Armenien unter der Arabischen Herrschaft*, Marburg, 1903, pp. 20-1 *Chronique de Michel le Syrien*, éd. et trad. par J. B. Chabot, t. II, Paris, 1899 (1962), p. 441.

vérité il en fut tout autrement. Les succès militaires du Califat arabe et les premières incursions en Arménie ne signifièrent point la soumission du pays, mais contribuèrent plutôt à réduire la Perse sassanide et affaiblir l'Empire byzantin, consolidant ainsi indirectement et certes provisoirement, l'indépendance arménienne. Ajoutons à cela que, jusqu'à la fin du VIIe siècle, le Califat arabe lui-même ne fut pas en mesure de s'imposer dans le haut-plateau d'Arménie. L'Arménie devint politiquement indépendante, gouvernée, à défaut d'une dynastie royale, par des princes Mamikonean ou des autres naxarar (Bagratuni).

Sous Hamazasp Mamikonean (654-661) qui succéda à Tʿēodoros Ṙštuni, la province de Siwnikʿ (et l'Arcʿax), encore autonome, fut définitivement ralliée à l'Arménie. C'était la première fois, après le partage et l'effondrement du royaume des Aršakuni (Arsacides), que l'Arménie tout entière se trouvait réunie sous l'autorité d'un prince arménien. L'empereur Constant reconnut Hamazasp Mamikonean (élu *išxan* par les naxarar arméniens) et lui envoya des «sièges d'argent» en le nommant curopalate (7).

Au VIIe siècle, l'Arménie vécut son apogée sous Grigor Mamikonean (661-685) (8), élevé au pouvoir toujours par les naxarar arméniens. Muʿāwiya, le fondateur du Califat umayyade le confirma dans son titre et l'Arménie recouvra une entière indépendance à la suite de l'impitoyable guerre que le Califat livra à Byzance.

Grigor Mamikonean périt en combattant les Khazars, et les naxarar arméniens élirent alors un nouveau prince, Ašot Bagratuni (685-689) qui ne dépenda plus, même formellement, ni du Califat ni de Byzance.

Le féodalisme arménien s'engagea au VIIe siècle dans une période spécifique de son histoire. Le pays tout entier relevait de l'autorité de l'*išxan* d'Arménie (*ὁ ἄρχων τῆς Ἀρμενίας*) (9) ou Patrice d'Arménie (*ὁ πατρίκιος Ἀρμενίας*) (10) de même qu'il était écouté du catholicos et du *sparapet*, et les naxarar s'en remettaient à lui. Il se prévalait des honneurs royaux, ayant reçu du Califat comme de l'Empire des bannières et des robes en fils d'or, un trône d'argent (et vraisembla-

(7) Sebêos, p. 148.

(8) *Histoire des guerres et des conquêtes des arabes en Arménie par Ghévond*, tr. par G. V. Chahnazarian, Paris, 1856, pp. 13-15.

(9) *La Narratio de Rebus Armeniae*, édition critique et commentaire par G. Garitte, Louvain, 1952, p. 341.

(10) *Theophanis Chronographia*, I, Bonn, 1839, p. 561; A. Ter-Ghévondian, *Armenija i arabskij xalifat*, Erévan, 1977, pp. 52-53.

blement une couronne d'or) (11), et détenant les hauts titres de patrice, de curopalate (12), etc. L'épouse de Grigor Mamikonean, Hełinē est connue dans l'histoire comme reine de la Grande Arménie (13).

Néanmoins, l'*išxan* d'Arménie ne semble pas avoir eu à l'égard des naxarar le même pouvoir absolu dont avaient pu jouir les rois d'Arménie de la dynastie des Aršakuni. On ne sait pas non plus s'il détenait le privilège exclusif du libre arbitre vis-à-vis des fiefs se igneuriaux, qui l'aurait autorisé à déposséder tel propriétaire au profit d'un autre.

Au VIIe siècle, à certaines périodes, les naxarar arméniens de tendance centrifuge acquérirent des privilèges tels qu'ils n'en avaient jamais connus. L'*išxan* d'Arménie n'était pas héréditaire (quoique les Mamikoneans et les Bagratuni possédassent une certaine prééminence) et son pouvoir dépendait avant tout de la volonté des seigneurs arméniens.

Cette circonstance rehaussa le prestige et l'importance des conciles mixtes des ecclésiastiques et des naxarar constitués au IVe siècle sous les rois Aršakuni (Arsacides) et qui étudiaient les nombreuses questions religieuses, politiques et juridiques. Les 12 canons adoptés au Concile célèbre de Dvin (645) où s'assemblèrent «tous les évêques et les naxarar d'Arménie» conduits par le catholicos Nersēs et l'*išxan* T'ēodoros Ṙštuni (14), sont d'une grande valeur non seulement en matière de droit ecclésiastique et pénal, mais encore en ce qui concerne l'étude des rapports fonciers.

Les *išxan* d'Arménie, presque sans exception n'étaient investis qu'après avoir été élus par les naxarar réunis en concile. L'*Histoire* de Sebēos indique, en parlant du concile des naxarar qui fut convoqué eu égard à la situation trouble, créée par suite de l'agression de Constant II en 653, que les naxarar «se réunirent en un lieu et s'accordèrent... ils partagèrent le pays d'après le nombre de leurs cavaliers et ils établirent des gens pour fair rentrer l'or et l'argent...» (15).

Ce principe d'évaluation des *naxararut'iwun,* que le Gahnamak (16) nous donne en détail, provenait de l'époque des Aršakuni et des marzban.

(11) Sebēos, p. 108.

(12) L. Bréhier, *Les institutions de l'empire byzantin,* Paris, 1949, pp. 98, 102-3.

(13) Movsēs Dasxuranc'i, *History of the Caucasian Albanians,* tr. by C. J. F. Dowsett, Londres, 1961, p. 153.

(14) Sebēos, p. 112.

(15) Sebēos, p. 142-3.

(16) N. Adontz, *Armenia in the Period of Justinian,* trad. par N. Garsoïan, Lisbonne, 1970, pp. 191-193.

Les maisons des naxarar de Siwnikʿ, des Mamikonean, des Ṙštuni, des Bagratuni, des Arcruni, etc., qui montaient à 1000 ou quelques milliers de cavaliers, appartenaient au premier degré. Les autres maisons qui n'offraient que quelques centaines de cavaliers formaient le second degré.

La féodalité arménienne du VIIe siècle présentait un aspect bien différent de celui du IVe ou Ve siècle (17). Les domaines des Mamikonean, entre les provinces de Taykʿ et de Tarōn, comprenaient également le Bagrewand et l'Aragacotn (dans la région de l'Ayrarat). Leurs droits s'étendaient non seulement aux fiefs de la maison de Grégoire l'Illuminateur héréditairement mais encore sur ceux des maisons des Mandakuni, des Bznuni, etc. Les Arcruni avaient agrandi leur domaine en s'accaparant des terres des mardpet; les Ṙštuni, quant à eux, étaient parvenus aux rives méridionales et orientales du lac de Van. Les Bagratuni s'étaient rendu maîtres de la province de Kogovit, ancien domaine des rois Aršakuni et avaient élu résidence dans la forteresse royale de Daruynkʿ. La chute de la dynastie des Aršakuni contribua à l'extension des Kamsarakan vers l'Aragacotn, tandis que dans la province de Širak, outre ces derniers, régnaient encore les Sahaṙuni.

Les domaines de l'église, disséminés à travers toute l'Arménie, n'étaient pas moins grands. L'église-cathédrale de Dvin possédait plusieurs villages en Ayrarat même, dont on peut encore citer ceux d'Artašat, de Kawakert, d'Aramons, de Hoṙomocʿ-marg (18).

L'*Histoire* de Sebēos en témoigne, nous l'avons vu plus haut, les naxarar arméniens nommaient eux-mêmes les percepteurs d'impôts (19). Les *šinakan* (paysans) constituaient une couche paysanne jouissant d'une grande indépendance vis-à-vis des seigneurs, que ne pouvaient avoir les *mšak* (colons) des *agarak* (*dastakert*, fermes). Les paysans étaient d'ordinaire astreints au paiement du *has* (impôt foncier) et du *sak* (impôt par tête) (20), allant au VIIe siècle au trésor de l'*išxan* d'Arménie.

Le développement économique de l'Arménie fut intense au

(17) R. Grousset, *Histoire de l'Arménie*, Paris, 1947, pp. 287-295.

(18) Jean Catholicos, trad. par M. J. Saint-Martin, *Histoire d'Arménie*, Paris, 1841, pp. 92-3, 99.

(19) Sebēos, p. 143.

(20) Adontz, *Armenia in the period of Justinian*, pp. 363-364; H. Manandyan, «Les impôts royaux d'Arménie à l'époque des marzbans» (en arm.), *Bulletin de l'Institut de Sciences et d'Art*, I, Erévan, 1926.

VIIe siècle. Les anciennes villes comme Dvin et Vałaršapat s'épanouirent à nouveau, d'autres prirent naissance, par exemple Aruč. Dvin, la capitale, était située au centre des artères commerciales d'Arménie et accueillait les caravanes d'Asie Mineure en provenance des Indes et de Perse. La classe marchande est citée dans l'*Histoire* de Sebēos à l'égal de l'Eglise et des princes et est considérée comme l'une des classes dominantes (21). Les édifices architecturaux de cette époque (22) (Zuartʻnocʻ, Aruč, Tʻalin, Awan, Mastara, Ojun, Sisian, etc....), érigés en abondance, témoignent, d'une part, des conditions économiques favorables et, d'autre part, de l'essor de l'art de la construction qui fait du VIIe siècle l'âge d'or de l'architecture arménienne.

A la veille de la domination arabe, la féodalité arménienne présentait donc une organisation intérieure assez stable. Elle s'était aussi créée une culture de caractère national nettement souligné et dont l'Eglise arménienne se faisait un apanage. L'activité nationale de l'Eglise arménienne s'affirma d'autant plus que celle-ci symbolisa l'indépendance spirituelle du peuple arménien.

En ce même VIIe siècle, l'Arménie devenait politiquement un Etat souverain et économiquement, un pays developpé. Cependant, le renforcement du Califat arabe et son expansion sous le règne d'ʻAbd al-Malik freinèrent cet essor pendant un siècle et demi.

Au temps du patrice Ašot Bagratuni (685-689), la situation politique de l'Orient changea. L'empereur de Byzance, Justinien II, et le calife umayyade ʻAbd al-Malik reprirent les hostilités, dont l'Arménie fut le théâtre. Justinien pénétrant en Arménie y désigna un prince arménien en la personne de Nersēh Kamsarakan (23) (689-693 approximativement). En 693, lorsque Smbat Bagratuni gouvernait déjà l'Arménie, le calife nomma son propre frère, Muḥammad ibn Marwān, vice-roi d'Arménie, d'Atropatène et de Djazīra, qui, profitant de l'exil de Justinien (695), envahit l'Arménie. Peu de temps après, en 698, le pays tomba aux mains des Byzantins. Smbat Bagratuni ne fut pas sans leur opposer une vive résistance, surtout aux Grecs. D'après un témoignage de Łewond (Ghevond), Muḥammad entreprit la grande invasion de l'Arménie, dans la seizième année du règne de ʻAbd

(21) Sebēos, p. 135.

(22) J. Strzygowski, *Die Baukunst der Armenier und Europa*, Vienne, t. II, 1918, pp. 679-682.

(23) *Histoire Universelle par Etienne Açoghig de Daron*, tr. par E. Dulaurier, Paris, 1883, p. 129.

al-Malik (24), c'est-à-dire en 701. Ce témoignage est confirmé aussi bien par Théophanes (25) que par Ibn al-Athīr (26)

Le Califat s'agrandit d'une nouvelle province, formée de l'Arménie, la Géorgie, les provinces caspiennes et le Derbend, qui porta le nom d'Armīniya. Dvin en fut la capitale. Le traité par lequel Muḥammad ibn Marwān avait reconnu aux naxarar arméniens le droit d'hériter des domaines familiaux n'empêcha pas toutefois le gouverneur de l'Armīniya ʿAbd-Allāh de mettre à exécution sa politique de destruction des *naxararutʿiwn* (principautés), qui eut pour effet la révolte des naxarar sous la conduite de Smbat Bagratuni en 703. ʿAbd-Allāh y trouva la mort. En 706, les Arabes entreprirent de châtier cruellement (27) les naxarar Bagratuni, Arcruni, Amatuni et d'autres qu'ils brûlèrent vifs dans les églises de Naxčawan et de Xram.

A l'époque de la domination arabe l'*išxan* d'Arménie ne fut plus qu'un simple gouverneur de l'Arménie (28), tandis que l'Armīniya, y compris l'Arménie, était gouvernée par le représentant du calife, nommé différemment par les historiens contemporains. Plus tard, à partir du X[e] siècle, l'historiographie arménienne ne l'appela plus que ostikan (29).

L'*išxan* d'Arménie (30) répondait de l'accomplissement des devoirs que les naxarar s'obligeaient à rendre au Califat, ainsi que de la levée des impôts. L'Arménie proprement dite comprenait entièrement les provinces d'Ayrarat, de Turuberan, de Mokkʿ, de Vaspurakan, de Siwnikʿ, d'Arcʿax et de Taykʿ et certaines régions faisant partie des provinces de Gugarkʿ, de Haute-Arménie, de IV[e] Arménie, d'Ałjnikʿ et de Korčaykʿ. A l'époque des Umayyades toutes les maisons de naxarar qui avaient régné en Arménie au VII[e] siècle existaient encore. Dvin était la ville principale d'Arménie, et le catholicos y avait son

(24) Łewond, *op. cit.*, p. 19.

(25) *Theophanis chronographia*, I, p. 569.

(26) Ibn al-Athīr, *al-Kāmil fī-l-Tārikh*, Le Caire, 1938/39, t. 4, p. 84.

(27) Yaʿqubī, *Tārikh*, Beyrouth, 1960, II, p. 272; Michel le Syrien, II, p. 474; *The History of Khalifah ibn Khayyat*, Damas, 1967, pp. 288-290; Kufi, *Kitāb al-futuh*, Hyderabad, 1970, VI, p. 294.

(28) A. Ter-Ghévondian, «Le 'prince d'Arménie' à l'époque de la domination arabe», *REArm*, 3 (1966), pp. 185-200.

(29) Dans tout le Califat, les gouverneurs des provinces sont nommés différemment *(amīr, ʿāmil, wālī)*. Gaudefroy-Demombynes, *Le monde musulman et byzantin jusqu'aux croisades*, Paris, 1931, pp. 223-225.

(30) J. Laurent, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, Paris, 1919, pp. 79-81.

siège depuis les annés 80 du Ve siècle. Le gouverneur arabe de l'Armīniya en fit sa résidence dès 701.

Tout en constituant une unité administrative des plus stables, l'Armīniya entrait dans la vice-royauté du nord, avec l'Atropatène (Adharbaydjān) et le Djazīra. Muḥammad ibn Marwan et les vice-rois qui lui succédèrent Maslama ibn 'Abd al-Malik et Marwan ibn Muhammad (31) (dernier calife Umayyade) ne jouait en fait et principalement qu'un rôle purement militaire en organisant la lutte contre Byzance et les Khazars. L'Armīniya représentait pourtant l'unité administrative la plus importante, surtout en ce qui concernait les impôts.

Sous les Umayyades la situation de l'Arménie semblait relativement supportable. L'Eglise arménienne jouissait d'une assez grande autorité, luttant ferme contre les thèses chalcédoniennes de l'Eglise grecque. Dans le Haut Moyen Age le catholicos arménien se faisait respecter non seulement en Grande Arménie, mais encore en Géorgie et en Albanie (Aluankʿ). Les Géorgiens prirent partie en faveur de la doctrine chalcédonienne au début du VIIe siècle, mais le catholicos Ełia Arčišecʿi (703-717) en enraya la propagation en Aluankʿ (32).

Son successeur Yovhannēs (Jean) Ōjnecʿi (717-728) fut plus entreprenant dans la lutte contre les Chalcédoniens. Le calife de Damas, qu'il avait vu, promit le libre exercice du culte chrétien tout en exemptant les églises et les ecclésiastiques de tout impôt. A son retour de Damas, Ōjnecʿi rompit ses relations avec les Grecs et abolit de l'Eglise arménienne les emprunts effectués au rite grec. Renforçant ainsi ses positions et se réclamant de l'esprit national, l'Eglise arménienne rendait l'Arménie invulnérable et nous ne savons, tant à l'époque des Umayyades qu'à celle des 'Abbāssides, que de rares cas d'apostasie chez les Arméniens, chose qui fut par contre fort fréquente chez les autres peuples chrétiens réduits à la domination du Califat arabe (particulièrement l'Espagne).

En 719, Ōjnecʿi convoqua le Concile de Dvin qui adopta les canons interdisant tous rapports ou liens matrimoniaux avec les tenants de l'hérésie paulicienne qui, après leur apparition au VIIe siècle, s'étaient répandus dans les régions occidentales (byzantines) de l'Arménie (33).

(31) Balādhurī, pp. 207-209.

(32) Movsēs Dasxurancʿi, *op. cit.*, pp. 189-193.

(33) N. Garsoïan, *The Paulician Heresy. A Study of the Origin and Development of Paulicianism*, la Haye-Paris, 1967, pp. 120-130.

En 726, à Manazkert, se réunit le concile mixte des Eglises arménienne et syrienne jacobite qui condamna et rejeta catégoriquement la doctrine chalcédonienne. Grâce aux efforts d'Ōjnecʿi furent rassemblés tous les groupes de canons oecuméniques ou d'ordre régional adoptés par l'Eglise arménienne dont l'ensemble forma le *Kanonagirkʿ* (le *Livre des canons*).

Les Bagratuni occupèrent une place prépondérante sous les Umayyades et surtout sous les ʿAbbāssides en évinçant, peu à peu, la maison des Mamikonean, qui fut bien puissante aux Ve-VIIe siècles. Ašot Bagratuni (732-748), successeur de Smbat du même nom, fit si bien qu'aux VIIIe-IXe siècles tous les *išxan* d'Arménie étaient issus des Bagratuni.

Sous Yazīd II (720-724) et dans les premières années du règne de Hishām (724-743), l'Arménie subit certaines restrictions qui s'avérèrent provisoires. Le *ostikan* Harit (arm. Hertʿ) commença de lever les impôts par tête (34) et non plus par famille. Dans les premières années du pontificat de Tēr Davitʿ (728-741), l'oppression à l'égard du catholicossat de Dvin fut telle que le patriarche se retira dans son village natal d'Aramons en Kotaykʿ, appartenant au domaine du patriarcat (35).

Cependant, la lutte contre les Khazars rappela les Umayyades à une politique plus indulgente. En 732, le gouverneur de la vice-royauté du nord, Marwān ibn Muḥammad convoquant les naxarar arméniens nomma solennellement Ašot Bagratuni *išxan* d'Arménie (36). Ce dernier obtint du calife Hishām de faire réparar l'injustice commise envers les 15.000 (37) cavaliers arméniens qui furent enfin payés avec trois années de retard, à raison de 100.000 dirhems par an, sur le trésor du Califat. Notons que Marwān engagea aussitôt la cavalerie arménienne, commandée par Ašot Bagratuni, contre les Khazar.

La prédominance des Bagratuni révolta inévitablement les Mamikonean. En 747, à la faveur du mouvement anti-umayyade (38), né dans le Khūrāsān, les naxarar arméniens mécontents du Califat se soulevèrent (39), Grigor Mamikonean en tête, obligeant même Ašot Bagratuni à les joindre. Ašot n'en rompit pas pour autant ses relations avec le Califat, mais Grigor Mamikonean le capturant le priva de la

(34) Movsēs Dasxurancʿi, p. 209.
(35) Jean Catholicos, *op. cit.*, pp. 92-3.
(36) Łewond, p. 110.
(37) Laurent, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, p. 55.
(38) Ph. Hitti, *History of the Arabs*, Londres, 1958, pp. 283-287.
(39) Łewond, pp. 118-121.

vue. Grigor ne tarda pas à mourir et les naxarar élirent, comme au VIIe siècle, un nouveau *išxan* d'Arménie, conférant ce titre à Mušeł Mamikonean, frère de Grigor.

Ce mouvement n'alla pas sans heurts et n'échappa pas à certaines contradictions internes (40). La rivalité entre Bagratuni et Mamikonean concernait aussi la question de l'orientation extérieure, l'*išxan* d'Arménie s'opposant à une politique hostile aux Umayyades. Grigor Mamikonean, bien au contraire, demanda même, quant à lui, l'aide de l'empereur byzantin Constantin V, dans le but de détacher l'Arménie du Califat (41).

L'Arménie se transforma radicalement à l'époque des ʿAbbāssides. Avec la chute de l'Etat arabe des Umayyades naquit un nouveau califat musulman très différent par son caractère du précédent. L'organisation interne du califat ʿabbāsside était plus complexe que celle des Umayyades et le système d'exploitation et d'oppression politique était de beaucoup plus perfectionné.

Le frère du calife Abū-l-ʿAbbās al-Saffāh (le Sanguinaire), Abū Djaʿfar (plus tard, calife al-Manṣūr), commandant militaire de la vice-royauté du nord, se rendit en Arménie afin de réprimer le mouvement de révolte qui s'y déployait et de percevoir les impôts retardataires des années passées. La population paya également les sommes dues par les morts. La capitation (*djizia*) (42) fut levée systématiquement non par feu, mais bien par tête d'habitant ce qui donna lieu à des injustices. Les paysans inaptes à satisfaire à ces obligations cherchèrent refuge dans les cavernes des montagnes avoisinantes (43).

Avant de se retirer d'Arménie, Abū Gaʿfar nomma Yazīd ibn Usayd al-Sulamī *ostikan* de l'Arminiya. La mère de ce dernier était la fille du prince de Sisakan (44). Le nouveau ostikan, à son tour, nomma Sahak Bagratuni *išxan* d'Arménie (753-770) (45), tandis que Smbat Bagratuni devint *sparapet*.

(40) N. Adontz, «La gloire des Bagratides», *Patmakan Usumnasirutʿiunner*, Paris, 1948 (en arm.), pp. 35-37.

(41) Un autre soulèvement eut lieu dans la province de Sasun. *Chronique de Denys de Tell Mahré*, publ. et trad. par J. B. Chabot, Paris, 1895, pp. 46-49.

(42) Max van Berchem, *La propriété territoriale et l'impôt foncier sous les premiers califes*, Genève, 1886, pp. 45-59.

(43) Łewond, p. 131.

(44) Balādhurī, p. 205.

(45) Łewond, p. 125.

La situation de la cavalerie arménienne empira, le nouveau Califat se refusant à payer la solde annuelle et s'en déchargeant sur les naxarar arméniens. Yazīd ibn Usayd, promu *ostikan* une seconde fois (759-770), augmenta les impôts à tel point que l'*išxan* d'Arménie Sahak Bagratuni et le catholicos Trdat adressèrent au calife Mansur plusieurs plaintes qui eurent pour résultat de faire rappeler le *ostikan*.

Jamais l'Arménie n'avait été aussi lourdement imposée comme en cette seconde moitié du VIIIe siècle. L'Armīniya payait (46) annuellement 13 millions de dirhems, auxquels s'ajoutaient 10.000 litres de poissons salés (*sūrmāhī*) et 10.000 litres de *tarex* (espèce de harengs produits sous forme de salaisons), 580 litres (ou pièces) de tissus décorés, 20 tapis précieux, 200 mulets et 30 faucons (47). Le *sūrhāmī* provenait de l'Araxe, le *tarex*, poisson très apprécié, du lac de Van, les tissus et les tapis étaient préparés à Dvin, célèbre centre artisanal (48). Il va sans dire que ces branches d'activité n'étaient pas nouvelles en Arménie et qu'elles prospéraient bien avant et surtout au VIIe siècle.

Les ʿAbbāssides préférant les impôts en espèces, il se fit en Arménie un déficit d'argent. Il existait encore d'autres impôts (49), comme l'impôt en nature, destinés à l'entretien des garnisons arabes.

Les Arabes procédaient à la perception des impôts par leurs propres moyens, région par région, ce qui aggravait encore plus les conditions de paiement. Les naxarar (*baṭāriqa* ou *al-aḥrār*, libres) et notamment les ecclésiastiques, bien qu'exemptés d'une certaine imposition, n'en étaient pas moins pillés assez régulièrement et par la force des choses. L'impôt foncier (*kharādj*) était perçu à travers toute l'Arménie, mais Balādhurī rapporte que sous le calife Mutawakkil le

(46) A. V. Kremer, *Culturgeschichte des Orients unter den chalifen*, I, Vienne, 1875, pp. 342-3, 358.

(47) *Kitab al-wuzara wa-l-Kuttab des Abu Abd Allah Muhammad ibn Abdus al-Ġahšiyārī*, 1926, Leipzig (*Bibliothek arabischer Historiker und Geographen*, éd. par Hans v. Mžik, Band I), p. 363, *Prolégomènes d'Ebn Khaldoun, texte arabe publié* par M. Quatremère, Paris, 1958, p. 324. Dans la liste des impôts de Djaḥshiyārī, R. Levy a lu par erreur «Urmiya» au lieu de «Armīniya», *The Social Structure of Islam*, Cambridge, 1962, p. 319.

(48) A. Ter-Ghévondian, «Les impôts en nature en Arménie à l'époque arabe», *REArm, 11* (1975-6), pp. 313-321.

(49) H. Nalbandean, «La politique d'imposition arabe en Arménie», *Lraber*, (1957), n° 12 (en arm.), pp. 73-84.

canton de Shimshāṭ en IV[e] Arménie commença de payer la dîme (*ʿusr)* (50), en tant que région-frontière.

La grande révolte de 774-775 fut le résultat inévitable de l'exploitation cruelle et de l'oppression politique. La lutte contre les Arabes et, en premier lieu, contre les percepteurs d'impôts était dirigée par Mušeł Mamikonean (51) (Mūšā'īl al-Armanī) (52) qui s'établit en Ayrarat dans la forteresse d'Artagers dont la position stratégique permit d'interdire toutes communications entre les villes de Dvin et de Karin et de battre les troupes arabes, attaquant sur deux fronts.

En 775, le commandant ʿAmr ibn Ismāʿīl pénétra en Arménie à la tête d'une armée khūrāsānienne de 30.000 hommes et décima le mouvement de révolte à la bataille de Bagrewand. Néanmoins, les *ostikan* n'en furent que plus prudents dans leurs actions ultérieures. Le calife Manṣūr venait de mourir dans la même année et son successeur al-Mahdī (775-785) menait déjà une politique relativement plus modérée. Certaines sources mentionnent qu'à cette époque les Arméniens avaient pour *išxan* Ašot Bagratuni (775-781) (53) et qu'au temps de son successeur Tačat Anjewacʿi (781-785) (54), les rapports entre l'*išxan* d'Arménie et le *ostikan* de l'Armīniya s'avéraient fort tendus.

Vers 789, sous le gouvernement du *ostikan* Sulaymān (55) la ville de Partaw devint la seconde capitale de l'Armīniya, sans jamais pourtant se substituer à Dvin, comme le présument certains historiens. Partaw ne fut que la seconde résidence du *ostikan* de l'Armīniya.

L'Arménie entrait dans la période la plus sombre de son histoire. En l'espace de vingt années, sous le règne du calife 'abbāsside Hārūn al-Rashīd (786-809), l'Arménie subit beaucoup de changements. Dans leurs guerres contre Byzance et surtout après le soulèvement arménien de 774-775, les ʿAbbāssides ne pouvaient compter sur l'Arménie. Aussi la politique d'oppression et d'anéantissement adoptée à l'égard des naxarar arméniens depuis le premier ʿAbbāsside atteignit-elle alors son apogée. Au IX[e] siècle déjà, nombre de familles de naxarar: Mamikonean, Amatuni, Ṙštuni, Kamsarakan, Gnuni, Apahuni et d'autres n'existaient plus ou n'occupaient qu'un rang très secondaire.

(50) Balādhurī, p. 184.

(51) Łewond, pp. 135-147.

(52) Balādhurī, p. 210.

(53) N. Akinean, *La généologie des Bagratides*, Vienne, 1930 (en arm.), p. 315.

(54) *Theophanis Chronographia*, I, p. 698. Ṭabarī, *Tarīkh al-rusul w-al-mulūk*, VIII, Le Caire, 1967, p. 150.

(55) Łewond, p. 160.

L'émigration massive des naxarar en Occident se fit aussi au profit de l'armée byzantine qui compta un grand nombre de chefs d'armée et de soldats arméniens.

Le plan d'extermination des familles des naxarar visait à favoriser l'implantation de tribus arabes en Arménie de Bałēš (Badlis) à Karin (Qālīqalā) parallèlement à la zone frontière arabo-byzantine (*ṯaghūr*) (56) s'étirant de la mer Méditerranée au Pont. Dès le VIIe siècle, les Šaybānī, branche de la tribu des Bakr, s'étaient infiltrés dans la province d'Ałjnikʻ qui prit le nom de la race d'origine et s'appela Diyār Bakr (57). Plusieurs *ostikan,* issus des Shaybānī, comme par exemple Yazīd ibn Mazyad, qui gouvernèrent l'Armīniya, contribuèrent à l'expansion arabe vers le nord. Les Zurārī d'Arzn appartenaient vraisemblablement à la tribu des Bakr.

A l'époque des ʻAbbāssides les Sulamī s'activèrent de même, donnant à l'Armīniya quelques gouverneurs. Une partie de cette race que les sources arméniennes désignent sous le nom de Kaysik, s'installa en Harkʻ et en Apahunikʻ dans la province arménienne de Turuberan. Les Djaḥḥāfī ainsi que les ʻUṯhmānī (arm. Utʻmanik) fixés à Berkri, qui s'étaient partagé le domaine des Gnuni, devaient certainement leur origine à cette même race.

Les émirs arabes d'Arménie s'efforcèrent au IXe siècle de se rapprocher des naxarar arméniens. Djaḥḥāf nourrissant l'ambition de se rendre maître du domaine des Mamikonean, s'était marié avec la fille de Mušeł Mamikonean. Son fils Sewasa (Sawāda) choisit pour épouse Aruseak Bagratuni. D'autres alliances unirent Mūsā ibn Zurāra, maître d'Arzn et de Bałēš à la soeur de Bagarat Bagratuni, et son fils Abū-l-Maghrā à une princesse de la famille des Arcruni; ce dernier était même chrétien (58).

Le relief montagneux de l'Arménie, qui en faisait un îlot, semblait favorable à la défense et au maintien de l'autonomie politique. Tant que le pays était habité uniquement par les Arméniens, ni les Perses ni les Grecs ne purent s'en emparer. Les Arabes seuls surent y pratiquer une brèche qui s'avéra plus tard fatale au royaume des Bagratuni.

(56) E. Honigmann, *Die Ostgrenze des Byzantinischen Reiches,* Bruxelles 1935, pp. 39-43.

(57) G. Le Strange, *The Lands of the Eastern Caliphate,* Cambridge, 1930, pp. 108-114.

(58) A. Ter-Ghevondyan, *The Arab Emirates in Bagratid Armenia,* trad. par N. G. Garsoïan, Lisbonne, 1976 pp. 45-50.

Les tribus arabes, peu nombreuses ne purent cependant véritablement s'implanter en Arménie. Parmi les familles de naxarar, les Bagratuni et les Arcruni prirent sur eux l'initiative d'empêcher les Arabes de s'accaparer entièrement des fiefs des familles seigneuriales disparues. Les Bagratuni s'approprièrent une importante partie du vaste domaine des Mamikonean (Tarōn et certaines régions de l'Ayrarat etc.); aux Kamsarakan ils achetèrent (59) les cantons de Širak, d'Aršarunikʿ, etc. L'*išxan* d'Arménie, Ašot Msaker (790-826), et ses successeurs étouffèrent le mouvement d'expansion de Djaḥḥāf et de ses fils; quant aux Haysik, issus de la même race que ces derniers, ils furent confinés dans les régions de Xlatʿ et de Manazkert. Les Arcruni entrèrent en pleine possession des domaines des Ṙštuni et des Amatuni, et plus tard des Anjewacʿi, en repoussant les émirs de Berkri. Gołtʿn, ainsi que Naxčawan, passa aux mains des princes de Siwnikʿ. Au IXe siècle, le haut-plateau d'Arménie appartint donc à trois ou quatre grandes familles princières que furent les Bagratuni, les Arcruni, les Siwni, ainsi que les princes d'Arcax.

Au IXe et au Xe siècle, l'Arménie subit une sorte de reconquête, mais jusqu'à certaines limites. Les Bagratuni (et les Arcruni), après avoir été couronnés rois, voyaient un très grand danger dans la présence des émirs en Arménie. Plus tard (au XIIe siècle) pourtant quand les émirats musulmans consolidèrent leurs positions, leur rôle dans la vie politique de l'Arménie devint si prépondérant qu'il fut désormais impossible de rétablir la royauté arménienne après la chute des Bagratuni (XIe siècle).

Ašot Msaker, maître du plus grand domaine d'Arménie, se fit indépendant surtout après la mort du calif Hārūn al-Rashīd (809), lorsque les fils de ce dernier se disputaient le pouvoir (60). La révolte soulevée en Arménie par Sevada (61), fils de Djaḥḥāf, contre le Califat, et celle de Babek en Atropatène (Adharbaydjān), qui créa une situation trouble, étaient assez favorables aux Bagratuni. Il est intéressant de noter que dans les tables placées à la fin de la chronique de Michel le Syrien, Ašot Msaker est considéré comme le premier roi bagratide (62).

(59) Asołig (Etienne de Daron), *op. cit.*, p. 134.

(60) W. Muir, *The Caliphate, Its Rise, Decline and Fall,* Londres, 1891, pp. 484-491.

(61) Jean Catholicos, p. 101.

(62) *Chronique de Michel le Syrien,* Appendice, V. p. 516.

Devenus puissants, les Bagratuni jouirent d'une grande suprématie par rapport aux Bagratides de Géorgie (63) et d'Albanie (64), ce qui valut à Bagarat, fils d'Ašot Msaker de recevoir du Califat le titre de *baṭrīq al-baṭāriqa* (65) (patrice des patrices) ou *išxan* des *išxan*.

Au contraire du VIIe siècle, période de vaste morcellement où plusieurs dizaines de féodaux se partageaient le pays, naquit en Arménie la grande propriété foncière. Au IXe siècle, ainsi qu'au Xe siècle, l'Arménie comptait trois seigneuries, mentionnées plus haut, qu'entouraient de très petites maisons princières comme celles des Mamikonean en Bagrewand, des Amatuni en Vaspurakan qui toutes deux n'étaient plus, que des vestiges de ces anciennes maisons, les Akeacʿi toujours en Vaspurakan et les Gntʿuni en Ayrarat.

Dès la première moitié du IXe siècle, l'Arménie rétablit son autonomie intérieure et les impôts naguère perçus directement par les fonctionnaires arabes itinérants le furent désormais par les Arméniens eux-mêmes, dont répondaient le patrice des patrices, pour être remis ensuite au *ostikan*. Le total des impôts dans toute l'Armīnyia ne constitua plus que 4 millions de dirhems (66).

Indépendamment du droit héréditaire (67), dont jouissaient les féodaux arméniens, leur pouvoir devait être reconnu du Califat. Les *ostikan* de l'Armīniya ou les commandants de la vice-royauté du nord avaient le privilège d'investir tout prince, en foi de quoi il remettait des diplômes scellés. Le prince se présentait en costume solennel, portant armoiries et drapeaux, tandis que le dignitaire arabe l'accueillait au son des trompettes et des tambours. Il lui offrait des robes princières et le couronnait en le proclamant prince (68). Łewond témoigne qu'à partir de la domination arabe, au commencement du VIIIe siècle, les naxarar arméniens reçurent une «convention écrite» (69) leur donnant la pleine jouissance de leurs droits féodaux. Ces conventions,

(63) Vardan, (J. Muyldermans, *La domination arabe en Arménie*, Louvain-Paris, 1927), p. 113.

(64) Adontz, «La gloire des Bagratides», pp. 125-134.

(65) Ṭabarī, *op. cit.*, t. IX, p. 187.

(66) Ibn Khurdādhbeh, *Bibl. Geogr. Arab.*, VI, p. 124; Jahiz, *Kitāb al-tabassur bi-l-tidjara*, Damas, 1932, p. 16.

(67) Abū Yūsuf, *Kitāb al-kharādj*, Le Caire, 1302 (1884-1885), pp. 36, 69.

(68) Tʿovma Arcruni, *Histoire des Ardzrouni*, trad. par M. Brosset, (*Collection d'Historiens Arméniens*, t. I), S. Pétersbourg, 1874, p. 126.

(69) Łewond, p. 30.

le Califat ne manquait pas de les violer, et tout dépendait, en réalité, du rapport des forces en présence.

En Arménie même, le Califat ne laissait pas posséder des terres, tant à l'époque des Umayyades qu'à celle des 'Abbāssides. Au début du VIIIe siècle déjà, le lac de Van entrait dans le domaine familial de l'umayyade Muḥammad ibn Marwān. Celui-ci et plus tard son fils Marwān, avaient nommé des fonctionnaires spéciaux par l'intermédiaire desquels ils percevaient le montant annuel de la vente du *tarex* pêché dans le lac (70).

A l'époque des 'Abbāssides, sous le pontificat de Tēr Yovsēpʿ (Joseph), le *ostikan* Khuzayma ibn Khāzim s'était emparé au profit du Califat des villages d'Artašat, de Kawakert et Hoṙomocʿ-maɪg en même temps que des *agarak* (fermes) environnants appartenant au patriarcat de Dvin, et ce n'est qu'au terme d'une longue épreuve que le catholicos réussit à faire rendre les deux derniers villages (71).

Toujours est-il qu'on ne peut comparer la situation juridique des Arméniens sous la domination arabe et celle des chrétiens (72) (Syriens et Coptes) de Syrie et d'Egypte. La seule présence d'un *išxan* (*baṭrīq*) (73) et d'un *sparapet* arméniens prouve que les califes furent impuissants à réduire l'autonomie intérieure de l'Arménie. Les juristes arabes (74) rapportent que les chrétiens soumis au Califat s'étaient vu interdire la construction de nouvelles églises, bien qu'à l'époque des 'Abbāssides le Concile de Partaw de 768 eût élaboré un canon spécial sur la consécration des nouvelles églises. Il était de même interdit aux chrétiens de monter à cheval, tandis que l'Arménie disposait toujours d'une cavalerie de 15.000 hommes.

Au milieu du IXe siècle, le calife Mutawakkil (847-862) tenta, mais bien tard, de freiner l'essor des Bagratuni. Le *ostikan* Yūsuf, dépêché en Arménie, y captura Bagarat dont les fils Asot et Davitʿ, ainsi que Yovnan Xutʿecʿi, prirent la tête de la révolte des montagnards de Xoytʿ et de Sasun, massacrant les Arabes et tuant Yūsuf à Muš (75).

(70) Ibn al-Athir, t. 4, p. 28.

(71) Jean Catholicos, pp. 99-100.

(72) A. S. Tritton, *The Caliphs and Their Non-Muslim Subjects,* Londres, 1930, pp. 5-8.

(73) A. Fattal, *Le statut légal des non musulmans en pays d'Islam,* Beyrouth, 1958, pp. 297-8.

(74) Abū Yūsuf, *Kitāb al-kharādj,* p. 80.

(75) Tʿovma Arcrouni, pp. 104-106.

Au printemps de 852, le calife envoya en Arménie une grande armée, commandée par Bughā, qui occupa tout d'abord Sasun, décima les montagnards, s'emparant de leurs chefs qui furent conduits à Sāmara, nouvelle capitale du Califat.

Ces événements sont à la base de l'épopée populaire arménienne de David de Sasun (Sasunc'i Davit'), dont le héros, David, et l'un des principaux personnages.

Après la mort de Mutawakkil, tué en 861, la situation politique subit un brusque changement qui plaça Ašot Bagratuni au premier plan. Ašot avait été *sparapet* dès 855, après que Bughā eut emmené son père, Smbat Bagratuni, en captivité avec d'autres princes arméniens. En 862, le nouveau calife chargea le *ostikan* de l'Armīniya 'Alī ibn Yaḥyā, un Arménien, de remettre à Ašot Bagratuni le titre de patrice des patrices en lui reconnaissant le droit de suzeraineté sur toute l'Armīniya. Les princes arméniens voyant déjà en Ašot un roi. L'inscription de Sevan de 874 (76) l'appelle ainsi, celle de Gaṙni de 879 donne à sa femme Katramidé le titre de reine d'Arménie (77), dénominations qui ne sont pas accidentelles.

Toutefois les éléments arabes d'Arménie supportèrent mal cette situation et tentèrent de se soulever contre le patrice des patrices. En 879, le *ostikan* de l'Armīniya, Muḥammad ibn Khālid se rendit en Arménie en même temps que l'émir de Manazkert Abū-l-Ward et Muḥammad al-Yamanī (arm. Yamanik) de Partaw organisèrent contre Ašot Bagratuni un complot, vite découvert grâce à une lettre interceptée. Le nouveau *ostikan* fut chassé d'Arménie après avoir été démasqué à une fête organisée à Dvin (78).

Ces circonstances, ainsi que la pression exercée par la dynastie macédonienne (ou arménienne) de Byzance (79), contraignirent le Califat à reconnaître l'indépendance de l'Arménie. En 884, le calife Mu'tamid envoya à Ašot une couronne royale (80) en même temps qu'il accordait aux Bagratuni le droit héréditaire de régner sur toute l'Armīniya.

(76) K. Łafadaryan. *Formes primitives de l'écriture arménienne,* Erévan, 1939 (en arm.), p. 88.

(77) B. Arakeljan, *Gaṙni,* I Erévan, 1951 (en russe), p. 84.

(78) T'ovma Arczruni, pp. 176-178.

(79) A. Vasiliev, *Byzance et les Arabes,* t. II, I[ère] partie, *La dynastie Macédonienne,* Bruxelles, 1968, pp. 79-94.

(80) Jean Catholicos, p. 125.

Quand Ašot ne portait encore que le titre de patrice des patrices, les *ostikan* n'apparaissaient plus guère en Armīniya que pour percevoir les impôts. Au temps de sa royauté, ils disparurent définitivement (81). Les 'Abbāssides donnèrent à Ašot Ier et à son successeur Smbat Ier le titre de *malik al-Armīniya wa-l-Djurzān* (82) c'est-à-dire, roi d'Arménie et de Géorgie. Les sources arabes nomment encore le roi bagratide, *malik al-Arman* (83), roi des Arméniens, qu'on retrouve aussi dans l'historiographie arménienne *(tʿagawor Hayocʿ)*.

Smbat Ier régnant, les 'Abbassides confièrent au nouveau *ostikan* d'Atropatène, Afshīn le Sādjide, le poste de gouverneur d'Atropatène et de l'Armīniya, dans l'intention de limiter la puissance des Bagratuni et de les empêcher d'étendre leur autorité à toute l'Armīniya. Une lutte à mort, dont la fin fut tragique, de part et d'autre, s'engagea entre le roi d'Arménie et Afshīn que secondait son frère Yūsuf. Poussé par les Sādjides, Gagik Arcruni de Vaspurakan se rangea de leur côté et reçut même le titre de roi.

Le dernier des rois bagratides qui entretint encore quelque relation avec le Califat ʿabbasside fut Ašot II (914-928). Il combattit longtemps les princes insurgés d'Arménie, le calife le gratifiant du titre de «*shāhanshāh* d'Arménie et de Géorgie». Une source arabe récemment publiée (84) donne du pouvoir royal d'Ašot III le Miséricordieux la définition suivante: «Il y avait en la province de Djurzān (Géorgie) et en d'autres contrées de l'Armīniya un roi nommé Ashūt ibn al-ʿAbbās (Ašot, fils d'ʿAbas) qui portait le titre de Shāhanshāh». Les inscriptions arméniennes lui gardent d'ailleurs le même titre *(Hayocʿ ew Vracʿ šahanšah)* (85) qui alla à tous les successeurs d'Ašot II. Après Ašot II la royauté arménienne rompit définitivement ses relations avec les ʿAbbassides et se fit entièrement indépendante.

La domination arabe eut pour première conséquence de transformer la féodalité arménienne. Les domaines seigneuriaux de l'époque des Bagratuni présentaient un tableau fort différent de celui du

(81) H. Thopdschian, *Die inneren Zustände von Armenien unter Aschot I*, Halle, 1904, pp. 22-25.

(82) M. Canard, *Recueil des textes relatifs à Sayf al-Daulah*, Paris, 1934, p. 73.

(83) Ibn Ḥawqal, *Kitāb al-masâlik wal-mamālik*, éd. Kramers, Leyde, 1938-9, t. II, p. 343.

(84) Munadjdjim Bāši (V. Minorsky, *Studies in Caucasian History*, Londres, 1953), p. 5.

(85) *Vimakan Taregirk*, *(Bibliotheca Armeno-Georgica*, II) St. Pétersbourg, 1913 pp. 10-13.

VIIe siècle. Les émirats arabes quoiqu'affaiblis, continuèrent de subsister en Arménie et leur rôle, quant au maintien de l'unité du royaume des Bagratuni, fut très nuisible (86). Ils quittèrent l'arène au milieu du Xe siècle et leurs domaines échurent en partage à Byzance, aux rois bagratides et aux Arcruni.

Sur le plan culturel, l'influence arabe fut insignifiante. Les liens littéraires arméno-arabes ne se nouèrent vraiment qu'après la domination arabe en Arménie, c'est-à-dire, après le IXe siècle. Les Syriens arabisés servirent d'intermédiaire entre les Arabes, dont ils tiraient leur origine sémite, et les Arméniens, leurs coréligionnaires.

Sous Ašot Msaker, le diacre syrien Nana se rendit en Arménie dans le but d'opposer ses thèses au chalcédonien Théodore Abū-Qura (87). Le prince Bagarat le chargea de composer un commentaire de l'Evangile selon Jean, en langue arabe (88), qui fut traduit plus tard en arménien sur l'initiative du frère de Bagarat, Smbat. On entreprit également de traduire l'*Histoire* d'Agatʿangełos del' arménien en arabe en s'inspirant du texte grec (89), ainsi que l'autre version (90) du même ouvrage nommé «Vie». Furent traduites encore les Fables de Vardan Aygekcʿi (91).

Les traducteurs arméniens des ouvrages arabes n'étaient pas sans leur faire subir certains remaniements. La légende de la Ville d'Airain, tirée des *Mille et une nuits,* traduite en arménien au début du XIIIe siècle ou peut-être à une époque antérieure, fut reprise, en ce qui concerne les parties poétiques, par Grigor Ałtʿamarcʿi qui les enrichit au XVIe siècle (92).

On doit à de nombreux auteurs arabes d'avoir recueilli en Arménie même d'intéressantes légendes arméniennes. Masʿūdī (Xe siècle) transcrivit l'ancienne légende d'Ara et de Shamiran (Sémiramis) dont la comparaison avec Movsēs Xorenacʿi offre de précieuses variantes.

(86) Ter-Ghevondyan. *The Arab emirates in Bagratid Armenia,* p. 143.

(87) G. Graf. *Geschichte der Christlichen Arabischen Literatur,* II, Vatican, 1947, pp. 7-25.

(88) L. Mariès, «Un commentaire sur l'Evangile de S. Jean, rédigé en arabe», *REArm,* I, n° 3 (1921)., pp. 273-296.

(89) G. Garitte, «Une version arabe de l'Agathange grec», *Le Muséon,* t. LXIII, 3-4 (1950), pp. 231-247. A. Ter-Ghévondian, *La nouvelle redaction arabe de l'Agathange* Erévan, 1968 (en arm.).

(90) N. Marr, *Kreščenie armjan, gruzin abxazov i alanov,* St. Pétersbourg, 1905.

(91) N. Marr, *Sborniki pritč Vardana,* St. Pétersbourg, 1894-1899.

(92) Masʿūdī, *Les prairies d'or,* Paris, 1861-1877, t. II, p. 93.

Les géographes Yāqūt (93) et al-Dimashqī (94) nous ont conservé une version de l'ancienne légende relative à l'origine des Arméniens et qu'on peut rapporter d'une égale manière à celle conservée chez Movsēs Xorenacʿi ainsi qu'aux données fournies par l'*Histoire de la Géorgie* (95). Les géographes arabes du Xe siècle possèdent aussi une légende arabe concernant le mont Ararat et l'Araxe (96).

Il nous faut remarquer que la grande majorité des racines arabes — en tout 702 — passées dans la langue arménienne ancienne se rapportent à la médecine (97). Les médecins arméniens de l'époque des Bagratuni et du royaume arménien de Cilicie étaient parfaitement initiés à la médecine arabe. Le célèbre médecin arménien du XIIe siècle, Mxitʿar Heracʿi connaissait bien les ouvrages d'Avicenne et de Rāzī. Les rapports littéraires arméno-arabes se limitèrent à un cadre étroit et ne sauraient être comparés aux relations arméno-grecques ou arméno-syriennes. La littérature arménienne dont les origines remontaient loin dans le Moyen Age, l'architecture arménienne au style particulier, et surtout l'Eglise nationale surent efficacement éviter à la culture arménienne, quel qu'en fût le domaine, toute trace d'influence profonde qui aurait pu sembler inévitable après un siècle et demi de domination arabe.

(93) Yaqut, *Jacut's Geographisches Worterbuch,* Leipzig, 1924, I, pp. 198, 220, 798, II, p. 58.

(94) Dimashqī, *Cosmographie de Chems-ed-Din Abou Abdallah Mohammed ed-Dimichqui,* publié par M.A.F. Mehren, St. Pétersbourg, 1866, pp. 187, 189, 262.

(95) *Histoire de la Géorgie,* trad. par M. Brosset, Ière partie, Ière livraison, St. Péterbourg, 1849, pp. 15-17.

(96) Ibn Ḥawqal, II, p. 345; Muqaddasī, *Bibl. Geogr. Arab.,* III, p. 380.

(97) Ačaṙyan, *Histoire de la langue arménienne,* II, Erévan, 1951 (en arm.), pp. 189-207.